

**PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE D'ESCRIME DE BRETAGNE  
du 16 janvier 2017 à Pontivy**

NOM	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
LEMOINE Philippe	X		
HUX Sandrine	X		
DESMARES Pascal		X	
DEUTSCHMANN Yann			X
DUCOS Christian	X		
GAUDIN Stéphane	X		
JARAY Robert	X		
NICOLET Franck		X	
ROUSSEL Christophe	X		
VIALLE Eric		X	
DERBILLY Patrice	X		
GUYOMARD Sylvain		X	

Début de réunion : 20h30

### **1 – Validation du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2016**

Concernant le vote sur la question posée sur la position définitive à prendre quant au maintien du poste d'ATR Stéphane GAUDIN dit que cela pose un problème par rapport à l'article 13.2 des statuts :

« Pour être validée, doit être présent le tiers du Comité Directeur et la conformité de la décision ne peut être prise qu'à la majorité simple des voix des membres présents ».

Or, lors de cette décision, le résultat des votes était : Vote pour 3 – Vote contre 1 – Abstention 4

Donc, la conformité des statuts n'étant pas respectée, la question doit être remise à l'ordre du jour du 27 février 2017 (prochaine réunion du Comité Directeur)

Le président s'étonne que cette demande n'ait pas été exprimée par mail pour être inscrite à l'ordre du jour et discutée ce soir alors qu'il a sollicité initialement tous les membres pour rajouter d'éventuelles questions.

### **2 – Informations diverses**

- Réunion CNDS le 10 février 2017 sont invités président de ligue et les présidents de CD.
- Demande faite en 2 exemplaires déposée au CROS et au Conseil Général pour une demande de subvention de 4000 euros de matériel, soit 2 pistes au total.
- Rencontre le 12 janvier 2017 (Philippe LEMOINE et Christian DUCOS) avec M. BRUANDET, directeur Régional pôle sport pour présentation du nouveau président de la ligue. Le PST 2014-2017 arrive à son terme, il faut éditer celui de 2017-2020. Il faut attendre la convention ETR pour le finaliser (peut-être au mois de mars). Projet sur lequel il faudra montrer une cohérence entre les projets des départements et la ligue.
- La ligue a reçu une subvention de l'ARS de 3000 euros par la Ligue du Cancer du Sein via le CNDS.
- Rencontre le 12 janvier (Philippe LEMOINE, Christian DUCOS et Sandrine HUX) avec Mme CHAUVIN à sa demande. Cette dernière rappelle un certain nombre de choses notamment le partenariat entre la ligue et VIVALTO qui concerne les patientes d'Ille et Vilaine. Ces patientes sont prises en charge par le CHP St Grégoire à 100% pendant une année. Le partenariat est convenu pour un créneau de 1h30 prévu par la ligue pour les clubs de : CESSON, la GARNISON et St GREGOIRE. Aujourd'hui, Mme CHAUVIN ne comprend pas que certaines actions se croisent avec « Solution Riposte », qu'elles ne sont pas faites au nom de la ligue, et des factures non émises par la ligue, mais émises par les clubs. VIVALTO évoque un certain nombre de problèmes et un mélange des genres. Elle

demande à la ligue d'apporter des réponses afin de clarifier la situation. Elle demande un bilan d'activité pour la période concernée. Philippe LEMOINE propose une nouvelle convention et de reprendre RDV dès que toutes les questions émises par Mme CHAUVIN auront une réponse.

Patrice DHERBILLY s'étonne de la demande de Mme CHAUVIN car il aurait signé une convention avec concernant le club de Fougères et VIVALTO, convention dont n'a pas connaissance la ligue.

- Prévoir la réunion pour la conférence des présidents de club. Le samedi 29 avril 2017 après-midi est déterminé à Pontivy. Sujets abordés entre autres : besoin des clubs, bilan de la ligue, informations aux présidents.

### **3 – Fonction des membres du comité directeur**

Philippe LEMOINE renouvelle sa demande (déjà 2 fois) que les postes du comité directeur soient pourvus, de manière ponctuelle, ou une répartition des tâches par missions, ou à l'année, ou durant toute l'Olympiade. La demande reste à nouveau sans réponse : personne ne se présente aux postes vacants...

Le but du comité directeur n'étant pas que le Président prenne tout en charge seul (trop lourd à gérer) et soit contesté de manière systématique alors que les décisions émanent d'un vote collectif du comité directeur, il serait temps que chacun prenne des responsabilités (elles ont été listées lors de la réunion du 7 novembre 2016). D'autre part l'ordre du jour n'est pas non plus à être déterminé par le président, mais doit l'être par l'ensemble des membres du comité directeur (déjà 2 demandes en ce sens).

### **4 – Etat des finances**

La situation financière de la ligue est aujourd'hui plus que saine. Enregistrement de +10% de licenciés. Il restera à la fin de la saison 45 000 euros sur les comptes.

### **5 – Nouveau budget prévisionnel**

Prévisionnel qui cadre avec les recettes et les nouvelles décisions prises lors du comité directeur du 7 novembre 2016.

Le prévisionnel est acté normalement en Assemblée Générale, mais exceptionnellement, il est acté aujourd'hui par le comité directeur.

Décision prise à l'unanimité.

### **6 – Règlement intérieur de la ligue**

A ce jour, aucun règlement intérieur n'existe vraiment.

Philippe LEMOINE a envoyé à chacun des membres du comité directeur une ébauche de règlement intérieur établi en 2000. Chacun est prié d'y faire des suggestions afin de pouvoir en discuter lors de la prochaine réunion du 27 février, afin de le finaliser et ainsi le proposer à l'approbation des clubs lors de la prochaine assemblée générale.

### **7 – Le matériel appartenant à la ligue**

Dorénavant, le matériel de la ligue sera réceptionné et listé par Sandrine HUX et à chaque prêt de matériel, le président du club demandeur du matériel remplira une « Fiche de prêt de matériel » en engageant sa responsabilité sur ce prêt et remettra le document qui sera contresigné par Sandrine HUX. Le matériel sera à retirer auprès de la ligue. Le prêt sera valable pour la saison, en sachant que la totalité du matériel sera retourné à la ligue fin juin, fin de saison.

### **8 – L'achat des pistes, appareils et enrouleurs (étude de 3 devis)**

La consultation pour l'achat de 12 pistes a été réalisée. Cependant, au vu de l'état des finances de la ligue, il pourrait être envisagé le montage d'un dossier pour l'acquisition 20 pistes complètes avec un apport initial de la ligue de 20 000 euros. Une nouvelle consultation devra être lancée.

Décision prise à l'unanimité.

## **9 – Demande d'achat de matériel technique pour Escrime et Cancer du Sein**

Rappel : l'Agence Régionale pour la Santé a versé une subvention au titre du Cancer du Sein à la ligue de 3000 euros via le CNDS.

Les besoins en matériel exprimés par les clubs sont acceptés à l'unanimité, soit :

	<b>Masque</b>	<b>Veste</b>	<b>Plastron</b>	<b>Sabre</b>	<b>Gant</b>
<b>Cesson-Sévigné</b>	6				
<b>CSGR</b>		10			
<b>St Grégoire</b>	6	6	6	6	6
<b>Lorient</b>	8	8	8	8	8
<b>Brest</b>		6			
<b>Fougères</b>	8				
<b>TOTAL</b>	28	30	14	14	20

Il est bien entendu que ce matériel reste dédié dans le cadre de l'utilisation du Cancer du Sein.

Une consultation à 3 devis pour comparaison a été faite, décision prise à l'unanimité de prendre commande chez B-FENCING. Philippe LEMOINE commande le matériel à B-FENCING sous réserve d'un délai de livraison d'un mois. Si cet engagement n'est pas tenu, un autre fournisseur sera choisi.

Stéphane GAUDIN propose de travailler en exclusivité avec un partenariat officiel.  
Quel fournisseur choisir ? Sur quels critères ?

Le président souligne le fait qu'il serait judicieux d'appâter un fournisseur avec cette commande puis de le recontacter pour l'acquisition des pistes.

## **10 – Le site de la ligue (moyen de communication)**

A ce jour, le site de la ligue est paramétré par ICODIA. Problème : la lenteur des interventions et le coût. Philippe LEMOINE propose une consultation pour refaire le site, le rendre plus interactif, plus convivial et sympathique aux yeux du public, et qui offrirait aisément des réponses..., site sur lequel la secrétaire, Catherine, pourrait intervenir sans aucune difficulté.

Stéphane GAUDIN nous explique que les sites internet ne sont plus utilisés et qu'il vaudrait mieux s'occuper des réseaux sociaux, peut-être pas Facebook qui ne semble pas utilisé par les plus jeunes mais Instagram .... Rien n'a encore été fait en termes de communication pour le compte de la ligue.

## **11 – Questions diverses**

Sandrine HUX donne son impression quant à cette réunion. Elle pense que la lenteur des décisions est délétère pour la ligue et l'escrime en Bretagne d'une manière générale, une sensation d'aller en marche arrière est même ressentie. Elle évoque le fait que les réunions ne sont pas préparées en amont puisque les postes ne sont pas distribués et donc qu'il en ressort plus de questions que de réponses et des incohérences de toutes sortes à la fin des réunions. Patrice DHERBILLY lui répond qu'il faut du temps pour que l'équipe fasse connaissance. Sandrine HUX émet des doutes.

Fin de la réunion 22h30